

LE DEVOIR

Vol. CIII N° 157

LE DEVOIR, LES SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUILLET 2012

2,61 \$ + TAXES = 3,00 \$

AUJOURD'HUI



Un autre Bali

Tourisme › Tout au cœur des rizières. L'île indonésienne offre beaucoup plus que des plages. *Cahier Plaisirs*

Sur les Plaines

Musique › La consécration de Vincent Vallières. L'auteur-compositeur-interprète



livrera demain soir « le plus gros show de sa vie » : la clôture du Festival d'été de Québec sur les mythiques plaines d'Abraham.

Cahier Culture & Livres

Français à l'ONU › Les pays de la Francophonie doivent agir.

Lorsque vient le temps de recruter du personnel onusien, l'anglais est obligatoire dans 84 % des postes, alors que le français ne l'est que pour 7 %. *Page A 2*

Sept milliards d'humains › Hamidou de Guédiawaye. Notre collaboratrice Monique Durand propose cet été une série de rencontres survenues au cours de ses voyages, ici et ailleurs. *Page A 5*



Saveurs › Marché ou supermarché ? Alors que les marchés publics gagnent en popularité, Philippe Mollé se demande s'ils accomplissent toujours leur mission première. *Page D 5*



Avis légaux..... C 6
Carrières..... C 4
Décès..... C 7
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... C 7
Sudoku..... D 4



Alain, 50 ans, a été trois ans sans adresse avant que le projet Chez soi lui offre un toit. Aujourd'hui, il a toujours ses hauts et ses bas. Mais avec son nouveau logement et l'appui de son intervenant, Philippe, il arrive enfin à entrevoir l'avenir.

Un toit pour se sortir de la rue

Le pari était audacieux : on a donné à des itinérants atteints d'une maladie mentale la clé d'un logement sans leur demander en retour de rester sobres, de voir leur psychiatre ou de prendre leurs médicaments. Que deviennent les 284 Montréalais qui devaient quitter la rue grâce au projet Chez soi depuis le lancement de l'expérience, il y a deux ans ?

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Environ 80 % des anciens itinérants logés ont toujours un toit sur la tête. Pancanadien, le projet Chez soi a logé sans condition préalable environ 1000 itinérants dans cinq grandes villes, dont Montréal, leur offrant un soutien. Autant de sans-abri servent de groupe témoin : ils ne sont pas logés et ils reçoivent les services déjà disponibles dans leur com-

munauté. Un immense projet de recherche observe les trajectoires de ces deux groupes, postulant que les « logés » s'en sortiront mieux.

Parmi eux, Alain, 50 ans. Dans un café à deux

VOIR PAGE A 8 : ITINÉRANCE

Lire aussi › Avec un logis vient l'espoir. Malgré les résultats encourageants, les responsables du projet Chez soi restent prudents. *Page A 6*



Un sympathisant des Pussy Riot manifeste devant la cour de Moscou.

Ces punks qui font trembler Poutine

Les Pussy Riot sont emprisonnées depuis plus de cinq mois en Russie

Sacrilège, profanation, blasphème : ces accusations ont été portées avant-hier contre les trois membres du groupe musical féministe russe Pussy Riot, incarcérées de manière préventive depuis cinq mois pour avoir récité une prière anti-Poutine dans la plus grande cathédrale de Moscou.

MARIE-PIER FRAPPIER

Piotr, le papa de la petite Gera, quatre ans, a dû tenter de lui expliquer pourquoi

sa mère n'est plus là depuis cinq mois : un jour, maman a mis sa petite robe colorée, ses collants fluo et sa cagoule tricotée pour se rendre à l'église

demander à la Vierge Marie de libérer la Russie de Vladimir Poutine. Des messieurs en soutane l'ont dénoncée très fort. D'autres en uniforme l'ont arrêtée et ceux en toge ne lui ont toujours pas offert de procès. Aujourd'hui, elle est détenue en cellule dans de piètres conditions. Maman

VOIR PAGE A 8 : PUNK

Suicide assisté : Ottawa porte la cause en appel

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Ce n'est pas demain la veille que le suicide assisté sera autorisé au Canada. Le ministre fédéral de la Justice, Rob Nicholson, a annoncé hier qu'il porte en appel un récent jugement de Colombie-Britannique avalisant cette pratique.

« Le gouvernement est d'avis que les dispositions du Code criminel qui interdisent aux professionnels de la santé ou à qui que ce soit d'autre de conseiller ou d'aider quelqu'un à se suicider sont valides sur le plan constitutionnel », a déclaré le ministre par voie de communiqué hier après-midi.

Le ministre rappelle que « les lois encadrant l'euthanasie et le suicide assisté existent pour protéger tous les Canadiens, y compris les personnes les plus vulnérables, telles que les personnes âgées, malades ou handicapées ». Or, souligne-t-il, la Cour suprême du Canada a déjà reconnu que l'État avait le droit de prendre des dispositions pour protéger ces personnes vulnérables dans la décision concernant Sue Rodriguez en 1993.

En outre, fait valoir le ministre Nicholson, les élus ont déjà indiqué qu'ils ne voulaient pas changer la loi. « En avril 2010, une vaste majorité de parlementaires a voté de façon à ne pas modifier ces lois, ce qui constitue une expression de la volonté démocratique dans ce dossier. Il s'agit d'un enjeu qui soulève les passions et qui

VOIR PAGE A 8 : SUICIDE

www.stores-de-qualite.ca
OPAQUE, SOLAIRE, TRANSLUCIDE

- Toiles à rouleau - Stores romains
- Panneaux coulissants
- Stores verticaux PVC
- Stores horizontaux de bois, de PVC, de métal
- Toiles pour verrière - Stores extérieurs
- Persiennes

ESTIMATION GRATUITE

RABAIS **50%** ou **INSTALLATION GRATUITE**

L'Artisan du Store

Fabrique au Québec

Décor **Claude Bouchard**

2362, Beaubien E, Montréal (Qc)
www.artisan-du-store.ca

MONTRÉAL: 514-231-8677 LONGUEUIL: 450-445-9829 LAVAL: 450-627-3716 TROIS-RIVIÈRES: 819-696-8677 QUÉBEC: 418-654-8677

ACTUALITÉS

LE FRANÇAIS À L'ONU

Les pays de la Francophonie doivent agir

CHRISTIAN RIOUX

L'Organisation des Nations unies a depuis sa fondation deux langues de travail qui ont le même statut officiel: l'anglais et le français. Depuis la publication du rapport Vareilles en février dernier, on sait pourtant que, lorsque vient le temps de recruter du personnel, l'anglais est obligatoire dans 84 % des postes alors que le français ne l'est que pour 7%. Et encore, parmi ces rares employés qui parlent le français, plus d'un sur cinq est affecté à la traduction.

Pour Dominique Hoppe, le président de l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales (AFFOI), cette situation est inacceptable. Cette organisation, qui regroupe des francophones qui travaillent dans toutes les grandes organisations internationales, propose aux 56 pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de ne plus tolérer ce monolinguisme. Hoppe réclame que les pays de l'OIF retiennent une partie de leurs cotisations afin de faire pression sur l'ONU, et qu'ils affectent ces sommes à un organisme qui s'assurera que le français y redevienne réellement une langue de travail.

«La situation du français à l'ONU est dramatique», dit Dominique Hoppe. Nous avons enfin une étude qui le démontre. Longtemps, on nous a dit que redonner au français toute sa place coûterait trop cher. Mais il n'en coûte pas un sou de plus de recruter des fonctionnaires qui parlent le français, et pas seulement l'anglais!»

Pour ce fonctionnaire qui travaille depuis 30 ans à l'Office européen des brevets, basé aux Pays-Bas, il est temps que les pays membres de la Francophonie passent aux actes. Au sommet des chefs d'Etat qui se tiendra à Kinshasa en octobre prochain, on rendra compte pour la première fois de ce que font réellement les 56 pays membres de l'OIF afin de faire respecter le vade-mecum de l'organisation qui exige de ses membres qu'ils utilisent le français dans les organisations internationales chaque fois que cela est possible.

Selon Dominique Hoppe, l'étape suivante devrait amener les membres de l'OIF à faire pression sur l'ONU en retenant une partie de leurs cotisations, comme viennent de le faire les États-Unis à l'UNESCO après l'adhésion de la Palestine. «Il s'agirait que les États retiennent



TIMOTHY A. CLARY AGENCE FRANCE-PRESSE

Le français comme langue de travail se porte mal à l'ONU, selon le rapport réalisé par l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales.

0,1% de leur contribution pour créer un organisme de contrôle qui exigerait le retour du français comme langue de travail de l'ONU. Il serait temps de savoir si la Francophonie est sincère!»

Comme le dit Hoppe, il n'en coûte rien d'engager un fonctionnaire qui parle le français plutôt qu'un fonctionnaire qui ne parle qu'anglais. Or, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon n'a toujours pas répondu au rapport Vareilles. Seuls les gouvernements québécois, canadien et français ont daigné répondre à la lettre que leur a adressée l'AFFOI en février dernier.

Avec les années, Dominique Hoppe a vu la situation du français se dégrader rapidement

dans les organismes internationaux. À l'Office européen des brevets par exemple, il y a 30 ans, tous les fonctionnaires parlaient les trois langues officielles de l'organisation: le français, l'anglais et l'allemand. «Aujourd'hui, tout se déroule en anglais», dit-il. Même lorsque des francophones se réunissent, il leur arrive de se parler en anglais!»

Pour Dominique Hoppe, l'enjeu dépasse largement la question linguistique. «Avec l'anglais, c'est la pensée unique qui s'impose», dit-il. Comme les fonctionnaires ne parlent qu'anglais, tous les logiciels, les modèles économiques, sociologiques ou de gestion de projets sont anglo-amé-

ricains. Puisqu'ils parlent mieux anglais, ce sont les anglophones qui finissent par occuper les postes les plus influents.»

À Kinshasa, Dominique Hoppe voudrait organiser une grande table ronde avec des fonctionnaires internationaux venus des principales organisations internationales. Mais il n'a encore trouvé personne pour contribuer à une telle entreprise. «Il s'agit d'un combat pour préserver la diversité culturelle», dit-il. On ne sauvera pas la langue si on ne sauve pas la culture.»

Le Devoir

AUJOURD'HUI SEULEMENT LE SAMEDI 14 JUILLET

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

20%

SUR CES
PRODUITS
**LES PLUS GROS
RABAIS
DE L'ÉTÉ**

**RABAIS DE
9,00\$**
36,50\$
45,50\$
AROMATIQUE
ET SOUPLE
R.H. PHILLIPS
revient à 9,13\$ par 750 ml

**RABAIS DE
3,15\$**
12,95\$
16,10\$
AROMATIQUE
ET SOUPLE
**RABAIS DE
3,50\$**
13,85\$
17,35\$
AROMATIQUE
ET SOUPLE
**RABAIS DE
2,75\$**
10,70\$
13,45\$
DÉLICAT
ET LÉGER
**RABAIS DE
6,00\$**
27,60\$
33,60\$

12 bouteilles

BACARDI BREEZER SÉLECTION
revient à 2,30\$ par bouteille

**JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS
LIMITE DE 3 PAR PRODUIT**
La modération
à bien meilleur goût.

18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt, SAQ Signature et SAQ.COM exclus. L'offre Economisez jusqu'à 20% sur ces 5 produits est en vigueur le samedi 14 juillet 2012 seulement, jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Limite de 3 articles par produit, par client, par transaction, pour chacun des produits suivants: R.H. Phillips, syrah, california (code SAQ: 11462171); L'Esprit de Château Capendu, corbières a.o.c. (code SAQ: 00706218); Sasyr, sangiovese/syrah, toscana i.g.t. (code SAQ: 11072907); Si, soave d.o.c. (code SAQ: 11254495); Bacardi Breezer Sélection, cooler au spiritueux (code SAQ: 11686183). Quantités limitées à 27000 caisses pour tout le réseau. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS

STAMPEDE DE CALGARY

Trois chevaux périssent lors d'une course de diligences

Les inquiétudes sur
la santé des animaux
s'accroissent

Calgary — La 100^e édition du Stampede de Calgary est assombrie par la mort de trois chevaux survenue lors d'une course de chariots, jeudi soir.

Aucune collision ne s'est produite lors de l'incident. Un cheval qui dominait le peloton s'est soudainement effondré et s'est éteint peu après. Deux autres chevaux l'ont heurté et ont dû être euthanasiés sur la piste de course, souffrant de graves blessures.

Un quatrième cheval a été blessé dans l'incident mais il survivra, ayant subi avec succès une intervention chirurgicale.

Le porte-parole du Stampede, Doug Fraser, a été fort peu loquace sur la cause de la chute du cheval de tête. Il a néanmoins promis qu'une enquête éclaircira les circonstances de la tragédie.

Bien que le Stampede de Calgary se soit avéré un succès de foule année après année, les inquiétudes sur le traitement des animaux se sont additionnées au cours de la dernière décennie, atteignant des sommets en 2010 après la mort de six chevaux.

La Vancouver Humane Society a répertorié 50 décès de chevaux lors des courses de chariots du Stampede, depuis 1986.

Aux yeux du défenseur des droits des animaux et légende de la télévision américaine Bob Barker, aucun rodéo n'est acceptable. L'animateur de l'émission The Price is Right ne souhaite rien de moins que la fin de l'événement.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Le Canada ouvrira une ambassade en Birmanie

Les activités de l'ambassade de l'Iran seront surveillées

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Prendant acte d'une amélioration des droits de la personne en Birmanie, le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a annoncé hier que le Canada y installera une représentation diplomatique.

«Le Canada est encouragé par les progrès positifs faits par le gouvernement birman pour améliorer les droits de la personne et la situation démocratique en Birmanie. C'est pourquoi je suis heureux d'annoncer que le Canada prévoit ouvrir une ambassade en Birmanie», a déclaré M. Baird au cours d'une conférence téléphonique.

Le ministre reconnaît que tout ne va pas pour le mieux au pays d'Aung San Suu Kyi, mais, estime-t-il, les progrès sont suffisamment marqués pour les souligner de manière positive. «Je note qu'il y a eu 11 situations problématiques et que neuf d'entre elles ont été réglées de manière pacifique et qu'une dixième est en voie de l'être.»

Par ailleurs, le ministre a prononcé des mots très durs à l'endroit du régime iranien. De récents reportages ont rapporté les propos en langue farsi du chargé d'affaires culturelles iranien en poste à Ottawa invitant les Iraniens vivant au Canada à nouer les organisations canadiennes, à occuper des postes de haut niveau et à «résister à leur intégration à la culture canadienne dominante». Nazanin Afshin-jam, une Canadienne d'origine iranienne qui est par ailleurs l'épouse du ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, est allée jusqu'à suggérer la fermeture de cette ambassade. Le ministre Baird n'a ni repris à son compte, ni rejeté cette idée.

«Mon ministère surveillera de très près la situation et nous écouterons tout témoignage faisant état d'activités de l'ambassade incompatibles avec son rôle diplomatique à Ottawa. Nous prenons cette question très au sérieux. Le Canada a pris une position très rigide face à l'Iran et nous ne leur permettrons pas de brimer les libertés des Canadiens d'origine iranienne.»

Le Devoir

Un palace canadien mis en vente à Oslo

Le gouvernement canadien a mis en vente la résidence de son ambassadeur à Oslo dans l'espoir d'en tirer pas moins de 20 millions de dollars, a rapporté un journal économique norvégien, le *Finansavisen*.

La mise en vente a occupé la une de la publication ainsi que deux pages supplémentaires. Normal. Seules la résidence du roi de Norvège et celle de l'ambassadeur américain dépassent la propriété canadienne en taille et en luxe. Dans la foulée des réductions budgétaires, le ministère des Affaires étrangères a mis en vente un certain nombre de résidences officielles à l'étranger dans l'espoir de récolter 80 millions de dollars. Ottawa refuse toutefois de dire quelles résidences sont en vente. Le chiffre de 40 millions de dollars. Récemment, le Canada avait obtenu 17,6 millions de dollars pour la résidence de son ambassadeur à Dublin, en Irlande, rapporte *Postmedia*.



Graham Fraser est commissaire aux langues officielles depuis octobre 2006.

FINANCEMENT DES LANGUES OFFICIELLES

À la défense des communautés anglophones du Québec

Le commissaire Graham Fraser estime capital le financement du fédéral de la minorité linguistique

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

N'en déplaise au Bloc québécois, au Nouveau Parti démocratique et au Parti québécois, le commissaire aux langues officielles estime primordial que des projets menés par la communauté anglophone du Québec reçoivent un financement fédéral.

Dans une lettre transmise au *Devoir* et écrite en réponse à un article publié mercredi, Graham Fraser se dit «désolé de voir la réaction de plusieurs politiciens» devant la décision du gouvernement fédéral d'octroyer un financement de 4,4 millions pour la réalisation de 22 projets, dont les trois quarts pour la communauté anglophone. Ceux-ci sont financés selon les critères des programmes Développement des communautés de langues officielles et Mise en valeur des langues officielles.

Selon le PQ, «il est franchement inacceptable de voir le gouvernement conservateur financer à coups de millions de dollars la promotion de l'anglais dans notre métropole, alors que le français recule à Montréal». Mais pour Graham Fraser, ce type de réaction

«découle d'un malentendu et semble démontrer une incompréhension profonde de la réalité des communautés minoritaires anglophones du Québec».

Le commissaire souligne dans sa lettre qu'il «existe une différence fondamentale entre la montée incontestable de l'anglais» et les «besoins très réels» des membres des communautés anglophones dans la province — comme

L'anglais n'est certes pas menacé au Québec, écrit-il, mais les communautés anglophones peuvent l'être, dit le commissaire

l'accès à des soins de santé en anglais en dehors de Montréal. L'anglais n'est certes pas menacé au Québec, écrit-il, mais les communautés anglophones peuvent l'être, ajoute M. Fraser.

Or, ces communautés ne «représentent aucune menace pour le français», soutient M. Fraser en reprenant un argument évoqué il y a 30 ans par le député Gerald Godin. Le commissaire relève par exemple que les anglophones du Québec sont bilingues dans une proportion de 60%, et même de 80% chez

les 18-34 ans. «Mais je constate que l'image qu'ont les francophones de leurs concitoyens anglophones est figée dans le temps et que les gains de la communauté anglophone sont trop souvent perçus comme une perte pour le français au Québec», dit-il.

M. Fraser se porte ainsi à la défense de plusieurs des organismes bénéficiaires des 4,4 millions. «Le Quebec Community Groups Network a beau avoir son bureau à Montréal, il s'agit d'un réseau d'organisations communautaires réparties à travers le Québec qui inclut notamment des groupes travaillant dans le secteur de la santé. Quelle menace ce réseau représente-t-il pour le français?», demande M. Fraser.

Le gouvernement conservateur a défendu sa décision en rappelant qu'il investit quelque 33 millions pour le soutien des communautés francophones hors Québec.

Le Devoir

Lire aussi : Une incompréhension profonde. Une lettre du commissaire aux langues officielles, Graham Fraser. Page B 5

Un don de 15 millions controversé

L'argent versé à l'Université Carleton provient d'un homme d'affaires albertain proche des conservateurs

BRUCE HEADLE à Ottawa

Le président de l'Association de faculté de l'Université Carleton a déclaré hier qu'il aimerait que les ententes entre les universités et les donateurs soient rendues publiques à la suite de la controverse touchant l'École de gestion politique de l'Université Carleton.

Selon Jason Etele, qui enseigne le génie, les problèmes concernant l'entente de collaboration assortie d'un don de 15 millions à l'École de gestion politique par l'homme d'affaires Clayton Riddell auraient pu être évités et ont atteint le moral du personnel enseignant. Mais les professeurs ne sont pas surpris, a ajouté le président nouvellement élu de la Carleton University Academic Staff Association. Les ententes de collaboration avec le privé sont devenues une tendance, a ajouté Jason Etele.

L'Université Carleton avait fait savoir plus tôt cette semaine qu'elle entendait renégocier l'entente conclue avec l'homme d'affaires Clayton Riddell, qui a fait un don de 15 millions à cet établissement d'Ottawa pour la mise en œuvre de la campagne de publicité de son École de gestion politique.

Au même moment, l'Association canadienne des professeurs du Canada (ACPC) critiquait sévèrement cette «tendance inquiétante» des universités à court de moyens financiers à renoncer à leur intégrité au profit du soumissionnaire le plus offrant. Au dire du président de l'ACPC, James Turk, la nature même des universités est en jeu, car les dons placent les donateurs dans une position où ils sont en mesure d'influencer l'embauche, le cursus, le type de questions de recherche et le genre de réponses à ces mêmes questions.

M. Turk a ajouté que le public perdrait, et «devrait alors perdre», sa confiance dans l'université, qui à son tour perdrait son caractère distinctif.

Carleton a finalement rendu publics les détails de l'entente

le vendredi précédant la fête nationale du Canada, et ce, au terme d'une année complète passée à fournir des réponses évasives à ce sujet aux journalistes de La Presse canadienne à la suite d'une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Preston Manning

Le contrat qui a été livré à La Presse canadienne le 29 juin révèle que la Fondation Riddell a bel et bien nommé trois des cinq membres d'un comité de direction qui a une influence importante dans les décisions concernant le budget alloué au programme de gestion politique, mais également les choix pour l'embauche, le directeur administratif et le cursus.

Preston Manning, le fondateur du défunt Parti réformiste du Canada, siège à la tête du comité. Son ancien chef de cabinet Cliff Fryers y est aussi, comme Chris Foggart, l'ancien chef de cabinet du ministre conservateur John Baird, de même que deux porte-parole de l'université.

Dans un courriel envoyé à La Presse canadienne jeudi, la porte-parole de Carleton, Beth Gorham, avait indiqué que l'université prévoyait «revoir les dispositions de l'entente en collaboration avec le donateur». L'entente «ne reflétait pas pleinement les politiques et les procédures de Carleton en ce qui a trait à la gestion du budget et à la sélection du personnel», a écrit l'établissement dans un communiqué.

Des batailles similaires opposant enseignants et dirigeants d'université ont eu lieu dans d'autres établissements, entre autres à Waterloo et à Calgary au cours de la dernière année. «On peut se demander où sera la limite, demande pour sa part Jason Etele, le représentant de la Carleton University Academic Staff Association. Il s'agit d'un établissement public et les citoyens ont le droit de savoir comment les universités dépensent leur argent.»

La Presse canadienne

Borduas: Yves Lessard laisse tomber

Pierre Duchesne n'aura pas à affronter l'ex-bloquiste

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

L'ancien journaliste Pierre Duchesne n'aura pas à affronter l'ex-député bloquiste Yves Lessard pour obtenir l'investiture péquiste de la circonscription de Borduas. M. Lessard a annoncé hier qu'il renonçait à se présenter, de manière à ne pas créer de division au sein du Parti québécois.

«C'est pour éviter qu'on se déchire, a confié M. Lessard en entretien téléphonique. Ce qui est important, c'est de sortir les libéraux de Québec. Alors si on a des combats à mener entre nous [pour les investitures], il faut les mener en dehors des campagnes électorales. Et là, l'investiture aura lieu en pleine campagne.»

Ce n'est pas l'envie de plonger qui manquait. «Si ça avait été à un autre moment, j'y serais allé», assure Yves Lessard, âgé de 69 ans et député de Chambly-Borduas de 2004 à 2011. Du même souffle, il affirme toutefois soutenir pleinement la candidature de Pierre Duchesne. «Ce qui me dérange et m'a fait réagir, c'est qu'il est parachuté. Stratégiquement, je trouve que c'est une mauvaise façon de faire. Une personne de cette envergure devrait aller dans un comté où elle peut faire la différence. Si on rate le pouvoir par une circonscription, on aura gaspillé une grosse candidature», dit-il.

Considéré comme un bastion du Parti québécois, Borduas intéressait aussi Carole Lavallée, ex-collègue d'Yves Lessard à Ottawa.

M^{me} Lavallée a été députée du Bloc dans Saint-Bruno-Saint-Hubert de 2004 à l'an dernier. Pauline Marois aurait demandé aux deux bloquistes de laisser le chemin libre à M. Duchesne, qui a annoncé son passage en politique la semaine dernière.

Le Devoir

Diane De Courcy et Bernard Généreux, candidats du PQ?

La présidente de la Commission scolaire de Montréal, Diane De Courcy, briguera les suffrages dans la circonscription de Crémazie, sous la bannière péquiste. La confirmation officielle devrait survenir incessamment. Même chose pour Bernard Généreux, le président de la Fédération québécoise des municipalités, qui se présentera dans la circonscription de Blainville. Plus tôt cette année, celui qui en est à son deuxième mandat avait pourtant coupé court aux rumeurs, mais le processus de séduction n'a pas cessé, et cette fois, il compte sauter dans le train. Des annonces officielles seront faites sous peu, en point de presse.

La Presse canadienne

DERNIERS JOURS
SOLDE D'ÉTÉ
20 à 50%



STACARO

— AMBIANCE EUROPÉENNE —

MOBILIER & DÉCORATION

MONTRÉAL | OTTAWA | TORONTO | VAUGHAN

2035, Rue Stanley, Montréal. 514.287.9800

8639, Chemin Dalton, Ville Mont-Royal. 514.341.8778

stacaro.com

ACTUALITÉS

JUSTICE

Règlement de 6 milliards pour des frais touchant les cartes de crédit

Les sociétés de crédit Visa, MasterCard et d'autres banques importantes ont accepté, hier, un règlement de 6 milliards, mettant fin à une poursuite intentée par des détaillants.

Selon un organisme commercial du secteur bancaire, ce règlement permettra également aux marchands de faire payer davantage les consommateurs qui règlent leur facture avec une carte de crédit à l'avenir.

Selon les avocats engagés dans cette cause, il s'agit du cas concernant les règles anti-trust le plus imposant de toute l'histoire.

Le litige a débuté en 2005 alors que les banques avaient conspiré en vue de fixer les frais rattachés à l'utilisation par les marchands des cartes de débit ou de crédit. En moyenne, les frais des commerçants représentent environ 2% du coût de l'achat.

Visa et MasterCard ne prêtent pas aux gens qui utilisent les cartes portant leur logo. Ils font des gains sur les frais appelés des « accords d'échange » dans le monde financier. Les entités comme Visa et MasterCard gèrent le fonctionnement des cartes, mais ce sont les banques émettrices qui collectent les fonds et les partagent avec Visa ou MasterCard.

Plusieurs banques américaines étaient visées par cette poursuite. Parmi les marchands qui réclamaient une compensation, on retrouve les épiceries de la bannière Kroger et Safeway, et les pharmacies Rite Aid. Les actions des compagnies Visa et MasterCard ont grimpé dans les heures qui ont suivi le jugement. Celle de Visa a monté de 2,8%, et celle de MasterCard de 3,7%.

Associated Press

Un pompier de Montréal perd la vie

Un pompier du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) a perdu la vie, hier après-midi, lors d'un accident survenu alors qu'il participait à une intervention dans l'arrondissement de Saint-Laurent, à Montréal. Le drame s'est produit vers 16h30, alors que le SIM répondait à un appel sur la rue Dutrisac, non loin du boulevard Henri-Bourassa. C'est au moment du déploiement sur les

lieux de l'intervention que le pompier a été percuté mortellement par le conducteur de son propre camion-pompe, a expliqué le directeur du SIM, Serge Tremblay, lors d'un point de presse qui s'est tenu en soirée. L'identité de la victime, un homme âgé de 38 ans, n'a pas été révélée. Deux de ses collègues ont dû être hospitalisés à la suite d'un choc nerveux. Une enquête a été ouverte par le SIM, de même que par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

La Presse canadienne

Fermeture historique dans le Vieux-Montréal

La Banque Royale déménage sa célèbre succursale de la rue Saint-Jacques

JESSICA NADEAU

La grande époque de l'architecture bancaire appartient de plus en plus au passé avec le déménagement, hier, de la succursale de la Banque Royale du Canada, sise dans le somptueux bâtiment patrimonial de la rue Saint-Jacques dans le Vieux-Montréal. L'immeuble, classé monument historique et visité par de nombreux touristes, devra changer de vocation mais conservera sa valeur patrimoniale, assurent les propriétaires des lieux.

C'est en 1927 que la Banque Royale du Canada a pris possession du 360 rue Saint-Jacques, dans le Vieux-Montréal, pour en faire son siège social. À l'époque, le bâtiment de pierre de 22 étages, construit par la firme new-yorkaise York & Sawyer, était considéré comme le plus important gratte-ciel de Montréal et se voulait un symbole d'opulence.

« C'est un lieu extraordinaire, s'emballe Dinu Bumbaru d'Héritage Montréal. C'est conçu comme les grands salons des républiques de marchands de la Renaissance italienne, c'est un palais florentin, c'est le palais des Doges à Venise... »

Avec ses plafonds généreux, son architecture ornée de fresques et de peintures et sa plaque commémorative saluant les employés de la banque morts à la guerre dans son vaste hall d'entrée, l'espace est non seulement spectaculaire, mais également enraciné dans l'histoire, selon Dinu Bumbaru.

Mais s'il se dit touché par ce déménagement, qui a eu lieu hier, le célèbre défenseur du patrimoine montréalais n'est aucunement inquiet quant à son avenir. Car le bâtiment est,



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Le bâtiment est, depuis 2002, la propriété de Gestion Georges Coulombe, un homme qui comprend et apprécie la valeur patrimoniale de l'édifice, selon Héritage Montréal.

depuis 2002, la propriété de Gestion Georges Coulombe, un homme qui comprend et apprécie la valeur patrimoniale de l'édifice.

Au bureau de celui-ci, la vice-présidente Guylaine Brault confirme l'amour indéfectible de Georges Coulombe pour cet édifice, qu'il avait toujours rêvé d'acheter. « Georges Coulombe est très impliqué sur le plan patrimonial et tient absolument à préserver la beauté architecturale de ce lieu. Il n'est aucunement question de mettre des plafonds suspendus pour cacher les originaux ! »

Car bien que l'espace soit magnifique, la Banque Royale du Canada a choisi de quitter les lieux, une décision qui a été prise en 2010, explique Claude Lussier, le directeur des communications de la RBC. « Ça a été une décision difficile à prendre, parce que c'est un lieu qui nous était très cher. Mais nous n'utilisons plus que 20% de l'espace. »

Chez Gestion Georges Coulombe, on cherche donc de nouveaux locataires pour occuper le rez-de-chaussée, les voûtes et la mezzanine. « C'est un très bel espace et il était très

difficile pour nous d'imaginer ce que ça pourrait devenir », explique Guylaine Brault. Le groupe a donc fait appel à la firme Moureaux Houspy Design pour repenser les lieux afin de pouvoir héberger d'éventuels nouveaux locataires. « Les propositions qui nous ont été faites démontrent que l'on peut marier un aménagement beaucoup plus contemporain tout en gardant la spécificité de cet endroit qui est absolument magnifique », précise-t-elle.

Elle voit pourtant avec regret partir ces locataires prestigieux, car c'est une page d'histoire qui se tourne. « Toutes les banques quittent ces grands espaces pour des aménagements plus standards. C'est une mode qui a commencé il y a quelque temps. Nous trouvons cela dommage, parce que c'était emblématique. »

Du côté d'Héritage Montréal, Dinu Bumbaru trouve également regrettable cette transformation des espaces des grandes banques. « Lorsque nous allons visiter d'anciennes banques et que l'on compare avec ce qui est produit aujourd'hui comme architecture bancaire, il y a définitivement une interrogation qui survient : est-ce qu'on a oublié le mot architecture ? »

Le Devoir



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Les célèbres portes patrimoniales de l'institution bancaire.

TOM
CONDOS
À DEUX PAS DU BOULOT
www.tomcondos.com

À PARTIR DE \$199,000
JUSQU'À \$2.5 MILLIONS



BUREAU DES VENTES

1185 UNIVERSITY
(EN FACE DE PLACE VILLE-MARIE)

514.244.5787

HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI AU VENDREDI 12H - 19H
SAMEDI & DIMANCHE 11H - 17H
AUSSI SUR RENDEZ-VOUS

L'ÉCOLE d'ÉTÉ m
DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE
DU 16 AU 19 AOÛT 2012
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UNE ÉCOLE DE CITOYENNETÉ
AUX AIRS DE FESTIVAL
POUR LES 15 À 35 ANS

www.inm.qc.ca/ee2012
f ecoledete
@ee_inm #ee2012

Prix spécial cégeps en reprise*

ON PASSE AUX ACTÉS

Devenez des leaders citoyens

CONFÉRENCIERS INSPIRANTS | ATELIERS ENGAGEANTS | RENCONTRES FASCINANTES
IDÉES EFFERVESCENTES | SOIRÉES ENDIABLÉES | PROJETS INNOVANTS

Justin Trudeau Parti libéral du Canada	Françoise David Québec solidaire	Laure Worldel Écosociologue	Henri-François Gaurin Parti libéral du Québec	Thomas Mulcair Nouveau Parti démocratique	Steven Guilbeault Équiterre	Dominique Anglade Coalition Avenir Québec	Paulline Marois Parti québécois	Michel C. Auger Radio-Canada	Louise Harel Vision Montréal
--	--	--------------------------------	---	---	--------------------------------	--	---------------------------------------	---------------------------------	------------------------------------

Ainsi que :
Léo Bureau-Blouin, FECQ • Marline Desjardins, FEUQ • Gabriel Nadeau Dubois, CLASSE
et plusieurs autres !

*Réservé aux cégepiens poursuivant leur session d'hiver ou mois d'août. Tous les détails sur le site de l'École d'été à http://inm.qc.ca/ee2012

L'École d'été est soutenue financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Équité Québec, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC, Québec, Les Jardins, Le Fonds jeunesse, FONDOS, SFCP, métro LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SEPT MILLIARDS D'HUMAINS

S'oublier en ville pour sa famille restée au village

Nous sommes désormais sept milliards sur Terre. Partout les humains se ressemblent, ils apportent leur petite pierre au monde et composent le chant de notre humanité. Notre collaboratrice Monique Durand propose cet été une série de rencontres survenues au cours de ses voyages, ici et ailleurs. Aujourd'hui, Hamidou de Guédiawaye.

MONIQUE DURAND

Six jours par semaine, Hamidou prend le train à l'aube. Il quitte Guédiawaye, une commune en bordure de la mer située à une soixantaine de kilomètres de la capitale sénégalaise. Quand il arrive à destination, l'habituelle fourmière de Dakar n'est encore qu'une épave endormie où circule une nuée de vieux taxis déginglées noir et jaune. Quelques marchands sont déjà attelés à préparer leur étal. Hamidou, début de la trentaine, s'ébroue lentement de sa nuit moite.

Il a laissé derrière lui sa «chambre de pauvre», dit-il en riant. «J'ai une vie simple. Je n'ai rien.» Rien sinon une radio inerte parce que Hamidou n'a pas le courant, c'est trop cher. Et un matelas à deux places «pour quand ma femme vient me voir». Rarement. C'est plutôt lui qui va vers elle. Deux ou trois fois par année. Parce que «le village», comme il dit, est très loin, Agnam-Goly, à 630 kilomètres, où il a laissé sa mère, son épouse et son fils de deux ans, Amidou. «Le même nom que son papa, mais sans le H», explique-t-il. Et qu'il en coûte une fortune pour y aller: 14 000 francs CFA (27 500 francs CFA) pour un aller-retour en bus, soit à peu près deux semaines de travail pour lui.

Le jeune homme arrive à l'hôtel Novotel vers 7 h 30. Il réintègre son royaume de broches, de cirages et de couleurs, installé là depuis 12 ans avec l'autorisation de l'hôtel. Il

tire environ 1000 francs CFA (2 500 francs CFA) par jour des deux ou trois clients qui requerront ses services. Mais c'est bien mieux que ce qu'il récoltait là-bas, au village, comme berger.

Hamidou ne garde rien de cet argent pour lui, parce qu'à l'autre bout du pays, en plein désert sahélien, sa mère, sa femme et Amidou comptent sur ses revenus pour leur survie. Il leur envoie de l'argent par bus une fois par mois, tout ce qu'il peut chaque fois.

Ses dépenses personnelles se résument à peu de choses: beignets et café le jour, riz et thé le soir en rentrant, et puis un crédit téléphonique de 1000 francs (2 500 francs CFA) toutes les deux semaines pour parler à son épouse et à sa mère. «Toutes les deux m'encouragent à continuer et me disent merci.»

Parfois, quand sa journée de cireur a été vraiment bonne, Hamidou s'offre les brochures des Nigériens au marché d'à côté, pour lui les meilleures brochures en ville. «Ça, c'est la fête!» fait-il.

Hamidou ne boit pas d'alcool, ne va pas danser, ne ramène pas de filles dans sa chambre comme font les copains. Pour se détendre et se distraire, il va regarder la télé chez son voisin le soir ou bien il va jogger sur la plage de Guédiawaye, jonchée d'immondices, où courent, en même temps que lui, les chèvres et les rats.

Il y a une différence d'au moins 20 degrés Celsius entre le lobby du Novotel et le menu territoire qui est celui de Hami-



MONIQUE DURAND

Hamidou cire les chaussures de clients du Novotel de Dakar depuis 12 ans.

idou dehors, les deux lieux pourtant séparés de 10 mètres à peine. Le jeune homme s'autorise parfois quelques minutes de répit dans la fraîcheur du lobby. Il ne s'y avance pas trop, non, juste le temps d'échanger un ou deux mots avec les garçons en service. Il sait que ce n'est pas sa place.

Il en voit quand même toutes sortes passer. Toutes sortes de monde. Des touristes qui viennent se prélasser pendant des heures autour de la piscine, se tournent et retournent comme des crêpes dans un poêlon huilé. Bon nombre d'entre eux ne verront d'ailleurs rien d'autre que cette grande friteuse sous les palmiers, d'où ils sortiront dorés sur tranche. Hamidou voit aussi défiler des gens d'affaires, des fonctionnaires internationaux et des représentants d'ONG qui viennent discuter au bar de l'hôtel. Ou bien à la grande salle à manger où, jour

après jour, les chefs se dépaissent en échafaudages colorés de salades, de fruits, de desserts, alignés avec les plats réchauds fumants de viandes, de poissons ou de riz.

Tourisme sexuel

Mais Hamidou ne pénètre jamais aussi loin dans l'hôtel. Il ne voit pas cette jeune femme, peut-être sénégalaise, assise sur un tabouret pivotant au bar. Longue, élégante, vêtue comme une carte de mode. Elle peut avoir 16 ou 17 ans. Est-ce son maquillage un peu trop appuyé? Elle détonne sur le reste de la faune humaine qui se trouve là. Elle ne boit pas. Elle rigole avec le barman dont elle semble une familière. Elle tient un téléphone portable dans ses mains.

Un homme blanc est assis un peu plus loin, devant une bière et des cacahuètes. Tempes blanches, soixantaine avancée, en complet cravate, il

zieute de tout son être, si l'on peut dire, la belle au bois rigolant. Les deux se sourient aux anges. Au bout de quelques minutes de cette formidable mélasse, elle va s'asseoir à ses côtés. Épaule contre épaule, ils se susurrent des choses. Il lui offre une gorgée de son verre de bière. Elle accepte et y trempe les lèvres.

Soudain il se lève. Elle lui a laissé un bout de papier avec un numéro de téléphone. Il disparaît dans l'ascenseur. Quelques minutes s'écoulent, bientôt le téléphone de la belle, encore au bar, sonne. Au tour de cette dernière, maintenant, de disparaître derrière les portes lourdes qui l'emmenent jusqu'au bon étage.

Hamidou, lui, ne prend jamais l'ascenseur. Pas celui-là en tout cas. Il ne verra pas l'affiche placardée à la vue de ceux et celles qui l'empruntent. «Dans cet hôtel, les colla-

borateurs ont été sensibilisés et formés pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant les enfants.» Hamidou ignore que son pays est devenu l'une des destinations privilégiées en Afrique de l'Ouest pour le tourisme sexuel et le tourisme des pédophiles.

L'autre jour, le petit est tombé malade là-haut, au village. Des boutons sur tout le corps et des maux de ventre. Hamidou ne savait pas au juste de quoi souffrait son fils, mais son épouse lui a fait parvenir par le bus l'ordonnance d'un médecin. Dès le lendemain, il a expédié à Agnam-Goly les médicaments. Il n'y a pas eu de brochettes des Nigériens cette semaine-là.

Hamidou croit être un bon père. Il a deux rêves pour son garçon: qu'il aille à l'école, «sa vie sera moins dure», et qu'il entre dans l'armée, «pour la discipline».

Le cireur de chaussures du Novotel n'est pas de ces jeunes hommes sénégalais qui rêvent d'Espagne et d'autres pays d'Europe au prix de leur vie et s'embarquent sur la mer en cayuco, le bateau de pêche traditionnel. «Pas assez sûr», dit-il simplement. Trois de ses amis du village sont partis. Leurs corps boursoufflés ont été retrouvés au large des Canaries. «Je reste pour ma mère, ma femme et Amidou.»

Une petite brise bienfaisante monte dans le soir. Les derniers baigneurs de la piscine lèvent le camp, un peu plus dorés que la veille. Dans une petite heure, après s'êtreouchés, ils seront à l'apéritif.

Hamidou, lui, sera dans le train pour Guédiawaye, rentrant chez lui avec les mains tachetées de cire noire, dans le feu du jour apaisé.

Collaboratrice
Le Devoir

Jusqu'à 50 %. Jusqu'à lundi.
Rabais sur les tarifs de base.

Envolez-vous vers votre destination Porter préférée. Pour économiser gros ce weekend, réservez d'ici le 16 juillet avec le code PLAGE

Vos rêveries d'été deviendront réalité !

SOLDE !

porter
raffinée sur toute la ligne



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 16 juillet. Voyagez d'ici le 14 décembre 2012. Mentionnez le code PLAGE
Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.* Les rabais sont compris dans les tarifs. Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour 194 \$ Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour 109 \$ Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE 167 \$ Taxes et frais compris	ST. JOHN'S 236 \$ Taxes et frais compris	SUDBURY 167 \$ Taxes et frais compris	THUNDER BAY 166 \$ Taxes et frais compris	TIMMINS 167 \$ Taxes et frais compris	WINDSOR 174 \$ Taxes et frais compris	BOSTON 183 \$ Taxes et frais compris
CHICAGO 183 \$ Taxes et frais compris	MYRTLE BEACH À partir du 13 septembre 365 \$ Taxes et frais compris	NEW YORK 162 \$ Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles 183 \$ Taxes et frais compris					

PRIX
TOUT
COMPRIS

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

*Réservation avant 23 h 59 le 16 juillet 2012. Voyagez avant le 14 décembre 2012. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Porter peut exiger un achat à l'avance dans certains marchés. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaut.

UN TOIT POUR SE

Des histoires interactives

Chargé de documenter le projet Chez soi, l'Office national du film a retenu la forme interactive pour raconter ses histoires. Des courts-métrages s'ajoutent jusqu'à la fin de l'expérience. Voici quelques-uns des personnages retenus par les réalisateurs.
A retenir: chezsoi.onf.ca



ONF

Valère – Montréal

À la loterie du projet de recherche, Valère Rioux, la cinquantaine, a perdu. «Tas une chance sur deux d'être choisi. Moi, j'ai pas été choisi», raconte-t-il à la caméra de la réalisatrice Sarah Fortin. Psychiatrisé, atteint du VIH, il vit maintenant dans une chambre à la Maison du Père. Le film l'a ému. «Il m'a dit, c'est comme mon testament», confie Sarah Fortin. Pour elle, pointer un individu dans un projet aussi vaste, «ça éclaire l'ensemble».



ONF

Lise – Moncton

Lise souffre de schizophrénie. Elle se sentait menacée dans son appartement. Un jour, elle est partie sans savoir où aller. Quand Chez soi est entré dans sa vie, inquiète, elle ne voulait pas retourner en logement. Peu importe: l'équipe lui a trouvé une maison mobile où elle se sent en sécurité et libre de peindre, sa passion. «Je sens que j'ai vraiment ma propre place», dit-elle à la réalisatrice Louiselle Noël.



ONF

Mark – Toronto

Où aller à la fin du projet? La question taraude Mark Wroblewski, qui a bien essayé de se débrouiller pendant des années. Quand on lui a proposé un appartement, il n'y croyait pas. Aujourd'hui, il craint de le perdre en mars 2013.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'itinérance est en augmentation dans la métropole et le projet Chez soi comble un besoin.

Avec un logis vient l'espoir

Malgré des résultats encourageants, les responsables du projet Chez soi demeurent prudents

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Non seulement 80% des participants du projet Chez soi occupent toujours leur logement, mais les premières données indiquent que l'intervention s'autofinance.

Le chercheur responsable du volet montréalais, Eric Latimer, se fait prudent. «Je suis sceptique. Je ne crois pas qu'à la fin le portrait sera aussi rose que ça», explique l'économiste de la santé et professeur à l'Université McGill. Chose certaine, dit-il, «au bout du compte, on ne dépensera pas beaucoup et ça aura des effets très positifs sur une population marginalisée».

En comparaison, les sans-abri du groupe témoin, qu'on rencontre aussi tous les trois mois mais qui doivent continuer à se débrouiller avec les services offerts dans la communauté, passent moins de 15% de leurs nuits dans un logement.

Tout le projet a été conçu de manière à pouvoir évaluer rigoureusement les retombées, tant en termes de bienfaits pour les participants eux-mêmes que de coûts pour la société, voire d'économies. C'est que l'itinérance a un coût. Il y a ceux qui se retrouvent sans cesse à l'hôpital: 975 dollars par nuit. Ou en prison: 163 dollars par nuit. Le coût des démolitions avec la justice. Celui des refuges aussi.

En comparaison, une nuit en appartement où le participant paie 30% de son revenu en loyer, le reste étant assumé par le projet, coûte 49\$. Cette somme comprend le loyer, mais aussi le salaire des différents intervenants, la location des locaux, les frais de fonctionnement...

Pour la directrice du projet à Montréal, Sonia Côté, il est clair que c'est en remettant les choix de chacun au centre des décisions qu'on obtient du succès. «C'est fonctionner à l'envers du système actuel», observe-t-elle. Elle rejette l'approche «traditionnelle»: «D'habitude, nous, les professionnels, on fait le profil de la personne, son diagnostic, on écrit des rapports, puis on décide de ce qui serait bien pour elle. Là, on efface tout et on lui demande: qu'est-ce que tu souhaites?»

«Il y a encore beaucoup de scepticisme à Montréal», dit Eric Latimer. Mais les recherches menées aux États-Unis montrent que ça fonctionne à peu près 80% du temps, avance-t-il. «Il y a des villes où ils ont pu fermer des campements de fortune!», ajoute-t-il. L'approche «housing first» ou «logement d'abord», par opposition au «traitement d'abord», a émergé à New York dans les années 1990, et quelques projets de recherche l'ont scrutée depuis, dans différentes villes américaines. Les cohortes suivies sont parfois minces, et l'étude canadienne sera la plus imposante jamais menée, avec ses 1000 participants.

La psychiatre Marie-Carmen Plante n'a pas hésité une seconde avant de sauter à pieds joints dans l'aventure. Celle qui travaille depuis plus de 20 ans avec les itinérants raconte que malgré certains efforts, «on tournait en rond. La clientèle

«La clientèle augmentait, elle était de plus en plus difficile, consommait de plus en plus. Voilà enfin un espoir, même si la solution parfaite n'existe pas.»

augmentait, elle était de plus en plus difficile, consommait de plus en plus. Voilà enfin un espoir, même si la solution parfaite n'existe pas.»

Elle demande du temps pour apprécier les résultats. «Il faudrait faire des miracles en six mois, un an? C'est impossible. Il faut s'approprier le modèle. On peut sentir de la pression pour donner des résultats de recherche probants, mais chaque participant a son rythme naturel», avance-t-elle.

Est-il justifié d'implanter des projets «logement d'abord» un peu partout aux États-Unis, et maintenant au Canada et même en Europe, où des villes comme Marseille et Lille souhaitent s'inspirer de l'expérience montréalaise?

Exagère-t-on la portée de l'approche? s'est demandé le chercheur à l'University of Alabama Stefan Kertesz. En partie, répond-il en 2009 dans une publication des National Institutes of Health américains, après avoir analysé les différents résultats de recherche obtenus depuis la nais-

sance du courant. Selon lui, les résultats disponibles devraient être utilisés avec prudence avant qu'on ne vante l'approche aux gouvernements comme «la solution» à la crise de l'itinérance. «Les données sont insuffisantes pour identifier la solution d'hébergement et de réhabilitation optimale» pour les personnes souffrant d'une maladie mentale en situation d'itinérance, surtout si des problèmes de drogue ou d'alcool s'ajoutent au portrait, selon M. Kertesz.

Pour éviter un «désenchantement» en implantant l'approche dans des milieux différents de ceux où elle a d'abord été testée — New York, Seattle, par exemple —, il faut d'autres recherches, ajoute-t-il.

Avec son ampleur inégale et sa rigueur, le projet de recherche canadien viendra justement répondre à ce besoin dans des milieux très différents: Montréal n'est pas Moncton qui n'est pas Toronto. Quelles réalités différentes en émergeront?

Ici, le projet, qui est fédéral, a été accueilli parfois froidement par des personnes et organismes travaillant avec les itinérants depuis de nombreuses années. Certains voient d'un mauvais œil qu'on subventionne des logements privés et non pas communautaires. D'autres s'inquiètent du sort des participants à la fin du projet, ou encore de ceux qui ont été assignés au groupe témoin.

«On n'a rien sans risque», estime Sonia Côté. «Ce qui serait dommage, dit-elle, c'est de répartir chacun chez soi en se disant que c'était un beau projet et de continuer à fonctionner comme avant.»

«Ce n'est pas la solution pour tout le monde, dit pour sa part Catherine Hume, directrice nationale du projet, mais ça répond aux besoins d'une population à qui on n'avait rien à offrir avant. Des gens avec des problèmes chroniques qui peuvent enfin avoir un peu d'espoir. Le logement leur donne l'espace pour recommencer à rêver.»

Le Devoir



ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

Obtenez **15%** de rabais!

Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti. (Valable du 14 juillet au 13 octobre 2012)

- Plus de **5,000** abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

4875, Jean-Talon Ouest, Montréal (près de Décarie)
(514) 344-8555 | 1(866) 747-8555 | www.abatjourillimites.ca

Le Devoir

Sophie
DOWNES

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES • COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514 • 861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

SORTIR DE LA RUE

D'autres options pour se loger en ces temps de pénurie

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

La liste d'attente pour un HLM fait 20 895 ménages à Montréal, selon le plus récent relevé de l'Office municipal d'habitation de Montréal. De deux à trois mille logements seulement se libèrent chaque année. Dire que l'attente est parfois longue relève de l'euphémisme. Un système de points complexe détermine l'ordre de priorité.

L'option HLM n'est pas toujours indiquée pour mettre fin à l'itinérance. Encore faut-il avoir ses cartes d'identité. « C'est inquiétant que le fédéral n'investisse pas dans le logement social », affirme Marjolaine Despars, porte-parole du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM).

Disséminées dans la ville, il existe également des maisons de chambres, supervisées ou non, communautaires ou privées, qui peuvent accueillir des itinérants désireux de mettre fin à l'errance.

Au centre-ville de Montréal, Richard habite dans ce genre d'installation. L'organisme Chambre Clerc loue 41 chambres dans trois bâtiments différents. Dans la

maison qu'il habite depuis 9 ans, Richard, par exemple, peut compter sur la présence d'intervenants et dispose d'une chambre meublée avec le câble pour environ 350 \$ par mois.

La directrice de l'endroit, Isabelle Leduc, explique que les locataires doivent faire preuve d'un minimum d'autonomie pour que l'hébergement soit un succès. On ne les oblige pas à arrêter de consommer ou à voir un psychiatre. « On est vu comme un endroit où les gens peuvent arriver moins prêts », explique M^{me} Leduc, mais parfois, les futurs locataires sont trop désorganisés.

« On garde leur nom... » Mais la maison n'a pas accueilli de nouveaux locataires depuis un an, faute de places. Isabelle Leduc raconte avoir dû renoncer à une importante subvention, car elle était incapable de trouver un site pour une nouvelle maison ou un terrain à acquérir. « Tout ce qui se construit, c'est du condo de luxe. C'est eux, les itinérants, qui étaient au centre-ville en premier, et on les chasse », soupire-t-elle.

Elle souhaite maintenant voir se concrétiser l'ouverture de 32 studios supervisés



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Richard et Maurice sont tous deux logés par l'organisme Chambre Clerc, au centre-ville de Montréal.

à prix modique dans un ancien couvent, en périphérie du centre-ville. Selon elle, la formule « chambres communautaires » prévient l'isolement. « Et l'isolement ramène souvent à la rue », estime Isabelle Leduc.

Le problème de l'itinérance étend ses tentacules bien au-delà du centre-ville. Dans Hochelaga-Maisonneuve, le Car-

refour d'alimentation et de partage (CAP) Saint-Barnabé inaugurera à l'automne, si tout va bien, une maison de 14 chambres à prix modique pour femmes. Le CAP administre déjà une maison de chambre pour hommes et une autre pour des personnes atteintes de troubles de santé mentale. Et souhaite aussi transformer une église

en refuge avec douches et un répit pour les prostituées du quartier.

Mais pour que l'atmosphère dans les maisons de chambres reste saine, « ça prend des gens assez autonomes », idéalement sobres, explique la directrice du CAP Jeannelle Bouffard.

Le Devoir

Un projet novateur

Un projet de recherche-action fédéral piloté par la Commission de la santé mentale du Canada

Durée: novembre 2009 à mars 2013

5 sites: Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg et Moncton

Budget: 110 millions de dollars, dont 800 000 pour le projet de l'Office national du film

Participants: 1030 personnes

logées, autant dans le groupe témoin qui eux reçoivent les services existants dans leur communauté

70% des participants sont des hommes

90% ont au moins une maladie physique chronique

82% vivaient dans la rue et **18%** dans les refuges avant le début du projet

En février 2012, 72% des participants logés occupaient toujours leur logement



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le volet montréalais

180 personnes dans le groupe témoin

284 participants de 23 à 75 ans ont été recrutés pour le logement:

231 sont toujours logés

11 sont morts

3 n'ont jamais accepté un logement

2 ont quitté le projet

4 sont en prison

5 sont introuvables

12 doivent être relogés

16 sont actuellement hors de Montréal, hospitalisés ou inopérables pour diverses raisons

Avant d'être logés:

33% souffraient de dépression clinique

47% souffraient de troubles psychotiques

11% avaient des troubles de manie/hypomanie

62% avaient une dépendance aux drogues ou à l'alcool

L'appréhension de mars 2013

Depuis quelques semaines, Jessica Sotto, de l'organisme Diogène, observe que l'anxiété des participants a monté d'un cran: ils voient poindre la fin du projet, en mars 2013, avec appréhension. Pourront-ils rester dans leur logement? Garder leur intervenant, avec qui des liens se sont tissés? Impossible de savoir si le financement sera reconduit. Proactive, la psychiatre du projet, la D^{re} Marie-Carmen Plante, a com-

mencé à préparer les dossiers pour les transférer aux différents centres hospitaliers des quartiers où vivent les participants. « On ne laissera personne entre deux chaises! », assure-t-elle. Les intervenants ont aussi aidé les participants qui le souhaitent à remplir des demandes pour obtenir qu'un logement communautaire, qui une place dans un HLM, selon leurs désirs et leurs besoins.



Fairmont
LE CHÂTEAU MONTEBELLO
QUÉBEC

GOLF ET SOUPER
119 \$

Une ronde de golf avec voiturette, après 13 h, 7 jours sur 7, et le souper – menu *Seigneurie* ou barbecue extérieur. Par personne, taxes et service en sus.

UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE

Le petit déjeuner est maintenant servi au pavillon de golf de 7 h à 11 h 30.



Venez vous amuser, manger, vous amarrer ou séjourner!

Pour une escapade d'une journée ou un plus long séjour, mettez le cap sur notre château historique en rondins. Notre terrain de golf de 18 trous vous déroule son tapis vert. Nos chefs préparent le brunch du dimanche et s'affairent à notre barbecue extérieur en soirée. Notre marina vous attend. Notre luxueux spa prend soin de vous. Et nos forfaits d'été plairont à toute la famille. Tout cela non loin de chez vous!

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS

819 423 6341 ou fairmont.com/fr/montebello

SDC PIGNONS RUE ST-DENIS

VIVRE L'ÉTÉ

La rue en musique et en peinture

Saint-Denis!

14 et 15 juillet

Saint-Denis entre Roy et Gilford

300 COMMERCES À DÉCOUVRIR!

La programmation artistique disponible à www.rue-st-denis.ca

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer :

www.alternatives.ca
514.982.6606

ACTUALITÉS

ITINÉRANCE

SUITE DE LA PAGE 1

pas de son appartement, il discute avec son intervenant, Philippe, de son saut en parachute du vendredi précédent. Il caresse maintenant le rêve d'expérimenter le deltaplane. « *Là, on ne tombe pas, on vole !* » lance-t-il, excité.

C'est dans un tout autre contexte, à la Mission Old Brewery, qu'Alain et Philippe se sont rencontrés pour la première fois. Trois semaines avant qu'Alain signe son bail pour un logement qu'il occupe toujours.

« *La dernière fois qu'on s'est vus, tu étais dans un creux* », avance Philippe.

« *Là, je suis sur un high, je consomme moins, je plane dans mes sandales.* » Alain concède que « *des fois, le petit côté rebelle est encore là. Je me renfrogne chez nous. Ça n'aide pas pour la consommation de boisson...* »

Alain a ses hauts et ses bas. Entre les problèmes d'alcool ou d'humeur, il tangue entre l'idée de vivre au jour le jour et celle de fomentier des projets d'avenir. Mais l'avenir, il arrive enfin à l'entrevoir. « *Je commence à avoir du fun à 50 ans...* » dit-il, souriant.

Il aura été près de trois ans sans adresse. Un jour, au milieu de cette errance, une automobile le percute. Il perd un bras. Rien ne va plus. « *Quand tu te fais mettre dehors de la Maison du Père, c'est parce que ça va vraiment mal !* » se rappelle-t-il. Puis il y eut ce logement grâce au

projet Chez soi, le suivi avec Philippe, de petites indemnités de la société de l'assurance automobile du Québec. « *Si ce n'était de l'appartement, je l'aurais bu, cet argent-là. Mais j'ai un logement. Maudit que je suis chanceux !* »

En quittant Alain, dans le métro, entre deux rendez-vous, Philippe mange rapidement sa collation. Les intervenants voient trois ou quatre participants par jour. « *Il ne faut pas penser que tous les cas vont être réglés en deux, trois ans, dit-il. Oui, des fois, ils ne font pas grand-chose. Mais pour moi, c'est une réussite. Ils sont tellement moins souffrants psychologiquement. Parfois, c'est long.* » Il parle d'une participante qui commence tout juste à tenir une conversation normalement.

Sur ses 14 participants, un ne lui répond plus — l'équipe tente de rétablir le contact. Mais 80 % vont plutôt bien, estime-t-il.

« *Le logement, ça apporte une stabilité, mais c'est comme des chaussures neuves : ça fait mal au début* », illustre sa supérieure, Jessica Sotto. Tous deux travaillent pour l'organisme communautaire Diogène, à qui on a confié le mandat de superviser la moitié des participants du groupe de suivi « modéré ». L'autre moitié a été confiée à un centre de santé et de services sociaux (CSSS), histoire de comparer les deux approches.

Plus tard, attablé dans un autre café, Philippe attend son deuxième rendez-vous du jour. Finalement, personne ne se présente. L'été, l'attrait de la rue et des vieux chums se fait sentir. « *Ils se sentent à l'étroit dans leur appartement* », croit la psychiatre du projet, la D^{re} Marie-Car-

men Plante. Selon Alain, « *certains sont encore dans la rue, dans leur tête* ».

L'univers du suivi intensif

Alain est dans le groupe de suivi « modéré ». Par opposition au groupe du suivi « intensif », il est assez fonctionnel pour rencontrer son intervenant une seule fois par semaine. Il peut trouver une oreille attentive à la ligne téléphonique d'urgence 12 heures par jour et reçoit ses services médicaux dans le système de santé normal.

Avec l'équipe du suivi intensif, on entre dans une autre dimension.

De garde 24 heures sur 24, l'équipe compte des intervenants, des infirmières et une psychiatre. On visite certains participants six jours sur sept. « *On va leur porter leurs médicaments, parler aux voisins, pour les plus difficiles. La psychiatre se déplace. On va les voir en prison s'il le faut* », explique l'intervenant Clément Savignac dans les locaux de Chez soi au centre-ville.

Dans leur grand local, un immense tableau avec les noms de leurs 80 participants. En vert, ceux qui sont disparus de la carte. Un s'est trouvé un colog en banlieue, un autre est peut-être ailleurs au Canada...

« *Être DJ. Devenir millionnaire. Retourner à l'école. Voyager. Retrouver ma fille. Avoir une maison dans les arbres. Avoir une blonde.* » En violet, près de chaque nom, les intervenants ont noté les rêves des participants, histoire de ne jamais les perdre de vue. Certains se sont réalisés. Un homme a effectivement dû se trouver un logement plus grand... car il a repris la garde de sa fille. « *On*

marche à l'espoir, résume Clément. *Quand tout le monde les lâche, nous, on y croit encore.* »

Le rythme de travail et la lourdeur du défi rendent la tâche particulièrement difficile pour l'équipe du suivi intensif, qui a dû au début essayer plusieurs démissions. Depuis un an, le personnel s'est stabilisé. « *C'est la charge de travail la plus élevée que j'aie vécue*, avoue Clément. *Mais je ne pourrais pas faire autre chose.* »

Les professionnels qui gravitent dans le projet ont des dizaines d'histoires de petits et grands succès à raconter. « *L'homme sous l'arbre* » dont on ignorait l'identité pendant des mois, qui habite toujours le premier logement qu'on lui a attribué. Cet autre que l'hôpital, habitué de le voir à l'urgence une journée sur deux, croyait mort alors qu'il a simplement un toit sur la tête. Une femme qui enseigne la peinture aux autres participants.

Il y a aussi ceux pour qui l'histoire s'est mal terminée. Onze sont morts depuis le début du projet à Montréal. Davantage à Vancouver, où la drogue fait des ravages. Le plus tristement connu, Farshad Mohammadi, 34 ans, a été abattu par les policiers dans le métro de Montréal en janvier dernier. Il venait de quitter un logement du projet Chez soi, expulsé par un propriétaire à qui il devait de l'argent. Mais on lui en avait trouvé un autre, qu'il devait visiter sous peu. Pour l'équipe, devoir déménager n'est pas synonyme d'échec : parce que, dit la directrice du volet montréalais, Sonia Côté, on recommence jusqu'à ce qu'on trouve « *le bon match* ».

Le Devoir

SUICIDE

SUITE DE LA PAGE 1

divise de nombreux Canadiens. »

En effet, la députée bloquiste Francine Lalonde avait déposé le projet de loi C-384 pour légaliser l'aide au suicide pour les personnes en phase terminale atteintes d'une maladie entraînant des douleurs physiques ou mentales aiguës sans perspective de soulagement. C-384 avait été défait à 228 voix contre 59. Le caucus bloquiste avait voté pour le projet de loi, à l'exception de Gérard Asselin, de même que quelques libéraux, néodémocrates et les ministres conservateurs (aujourd'hui défaits) Lawrence Cannon et Josée Verner.

Au NDP, on se désole de la décision du ministre. On aurait préféré que le gouvernement profite de cette décision du premier tribunal pour lancer une vaste consultation des Canadiens sur l'enjeu plus large des soins et des besoins en fin de vie. « *On ne devrait pas avoir une approche de tout ou rien par rapport à cet enjeu*, indique la députée Megan Leslie. *Il y a beaucoup de choses qu'on peut faire au niveau législatif pour encadrer non seulement le suicide assisté, mais la fin de vie et les besoins en fin de vie.* »

Au Québec

Au Québec, le son de cloche sur la fin de vie a été différent. En mars dernier, la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité a rendu publics son rapport et ses 24 recommandations unanimes. Constat : il faut améliorer les soins palliatifs, mais il faut aussi, dans des cas très spécifiques, permettre à des adultes aptes, atteints de maladie incurable et dont les souffrances ne peuvent être apaisées, d'obtenir de l'aide pour mourir.

Le mois dernier, la Cour suprême de Colombie-Britannique a donné raison à Gloria Taylor, une dame atteinte de la maladie de Lou-Gehrig qui réclamait le droit d'obtenir de l'aide pour mourir au moment et à la manière de son choix. Le juge donnait au Parlement un an pour revoir les règles. C'est cette décision qu'Ottawa porte en appel devant la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. Il serait ensuite possible de s'adresser à la Cour suprême, ce qui signifie une décision définitive dans plusieurs années. Le bureau du ministre n'a pas été en mesure hier de dire si le droit au suicide assisté consacré par le jugement de première instance était maintenu le temps que l'appel soit entendu.

Au Bloc québécois, on ne s'étonne pas de la décision du ministre Nicholson, mais on s'en désolé également. « *Le ministre devrait réglementer le suicide assisté plutôt que de se rendre jusqu'en Cour suprême* », soutient la députée Maria Mourani. N'est-il pas sage, cependant, de se rendre jusqu'au plus haut tribunal du pays pour avoir un point de vue sur la question ? M^{me} Mourani estime que le Parlement « *doit arrêter de se cacher derrière les tribunaux. On est élu pour cela* ». Selon M^{me} Mourani, la différence de point de vue entre Ottawa et le Québec constitue une preuve que le Code criminel devrait être de compétence provinciale plutôt que fédérale, de manière à permettre au Québec d'exprimer sa différence sur cette question morale.

La Coalition pour la prévention de l'euthanasie s'est réjouie de la décision d'Ottawa hier. Le directeur du groupe, Alex Schadenberg, estime que le suicide assisté constitue une pente glissante sur laquelle il ne faut pas s'aventurer. De la même manière que le suicide n'est pas considéré comme une option valable pour les personnes déprimées, il ne devrait pas l'être davantage pour les malades. « *Si quelqu'un est déprimé, vit des problèmes et veut s'enlever la vie, est-ce que la société dit : "Oui, vas-y" ? Non, la société tente de protéger ces gens.* » Lui aussi suggère que cette question ne se poserait pas si les soins de fin de vie étaient améliorés.

Le Devoir

PUNK

SUITE DE LA PAGE 1

n'est plus là et elle a même arrêté de manger depuis plus d'une semaine...

L'histoire est digne de la Russie d'avant la Pestroïka. D'ailleurs, le dernier artiste à avoir été emprisonné dans la Fédération de Russie est Leonid Lamms, en 1984. Que se passe-t-il donc, au pays de Vladimir Poutine, pour que trois jeunes performeuses, mères de famille, soient placées en détention provisoire depuis le début du mois de mars ?

Tout débute le 21 février dernier. Le groupe de musique féministe et écologiste Pussy Riot entre dans la cathédrale moscovite Christ-Sauveur. Vêtues de petites robes colorées et cagoulées, les jeunes filles dans la vingtaine investissent l'autel le temps d'une prière irrévérencieuse où, filmées, elles entonnent un « *Vierge Marie, deviens féministe, délivre-nous de Poutine !* » L'action vise aussi le patriarcat de l'Église orthodoxe russe, Kirill, et déclenche l'ire des dignitaires religieux.

Quinze jours et plusieurs milliers de visionnements de leur performance sur YouTube plus tard, les autorités répliquent. Nadejda Tolokonnikova (la mère de Gera), Maria Alekhina et Ekaterina Samoutsevitch sont arrêtées et placées en détention préventive pour « *vandalisme en bande organisée* », encourageant ainsi sept ans de réclusion et la perte de leurs droits parentaux.

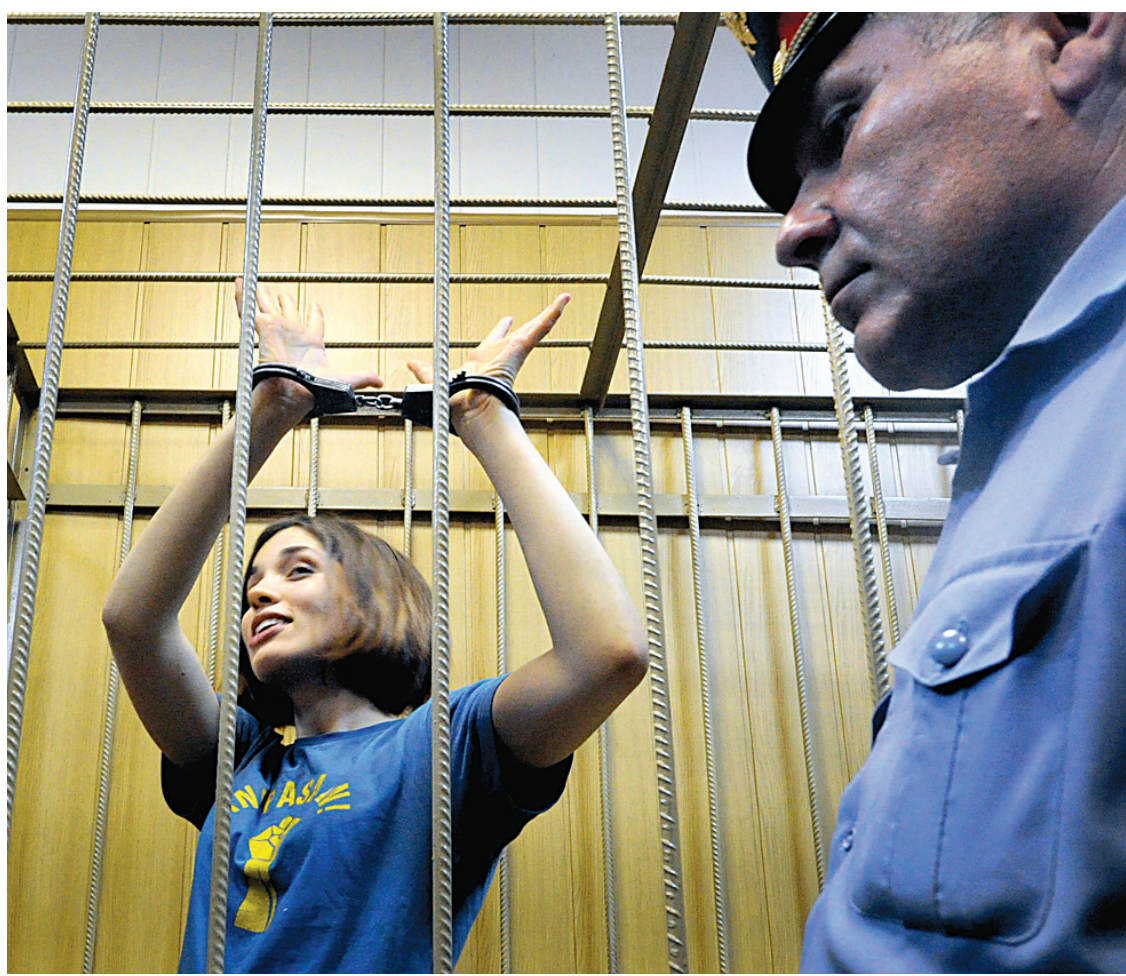
Les Pussy Riot n'en étaient pourtant pas à leur première action depuis la formation du groupe en 2011. Elles ont multiplié les « *flash-mobs* » dans les stations de métro, sur le toit des bus, à la place Rouge, etc. Comprenez, Vladimir Poutine vient tout juste d'être élu... pour la troisième fois.

« *Avant, il était tout de même possible de faire sortir des activistes de prison... Avec l'emprisonnement des Pussy Riot, un signal a clairement été envoyé à tous les citoyens pour dire que la répression a véritablement commencé* », explique au Devoir Denis Polopov, jeune peintre réfugié politique aux Pays-Bas. « *La Russie, en particulier sous Poutine, a tendance à devenir de plus en plus autoritaire et les tribunaux sont utilisés pour réduire au silence et emprisonner les nombreux opposants à l'élite dirigeante* », estime pour sa part Kyle Matthews, chercheur principal en droit de la personne à l'Université Concordia.

Même au tribunal Taganski de Moscou, rien ne se déroule comme il se doit. Des accusations ont été déposées jeudi dernier seulement contre les Pussy Riot et la Prokuratoura a décidé de ne consacrer que cinq jours à l'examen du dossier. Jugeant ce délai trop court, les trois filles ont entamé une grève de la faim. « *Leur cause prouve que le système de justice en Russie est une farce : ils détiennent les gens sans procès pendant cinq mois, ils rejettent toutes les preuves fournies par la défense, ainsi que deux expertises attestant que les filles n'ont pas commis d'infraction, alors qu'ils acceptent une tierce partie qui se base sur des textes médiévaux se référant à l'interdiction d'orgies dionysiaques, païennes et héliénistiques !* » nous écrit Anna Zobnina de l'Institut méditerranéen d'études de genre, basé à Chypre. La féministe d'origine russe qui anime en partie *freepussyriot.org* dénonce aussi le faux espoir donné samedi dernier par un appel anonyme au mari de Tolokonnikova et à son avocat, laissant croire à l'éventuelle remise en liberté des filles. Lundi, le verdict de la cour est tombé sans surprise : l'emprisonnement est prolongé jusqu'au 20 juillet.

En foi de quoi ?

Il n'y a pas que la politique et la justice qui font la singularité de cette histoire, car, il faut le rappeler, des milliers d'activistes russes ont été arrêtés depuis le tournant du siècle, et en-



ALEXANDER NEMENOV AGENCE FRANCE-PRESSE

Nadejda Tolokonnikova montre ses poignets menottés lors d'une audition à la cour.

core plus depuis le 6 mai dernier [Marche des millions]. Le renouveau religieux, en cours depuis la chute du régime soviétique en 1991, n'y est pas étranger. « *Ces jeunes filles, poussées par la haine religieuse, ont crié des slogans hostiles, insultants pour les croyants. Elles ont rabaisé les fondements de l'Église russe orthodoxe de façon blasphématoire* », résume la Prokuratoura après l'audience des Pussy Riot. Toute l'affaire suscite un débat sans précédent sur les liens entre l'Église et le pouvoir en Russie, où l'orthodoxie est pratiquement devenue une religion d'État. Roman Zaytsev, un ancien prêtre du Patriarcat de Moscou qui soutient ardemment les arrêtées, nous entretient même de « *fanatisme religieux* », en référence l'enseignement orthodoxe obligatoire à partir de septembre dans toutes les écoles de la fédération et la volonté d'imposer un code vestimentaire conforme aux valeurs religieuses par l'archiprêtre Tchapelina en 2011.

Pour Olga Kokorina, militante au sein de l'Union des électeurs russes et partisans de la démocratie en Russie (UERF) en France, « *le terme "Église orthodoxe russe" est utilisé pour parler de l'institution et non de la religion [car elle est] proche des pouvoirs, elle a son lobby, son poids dans le système bureaucratique* ». Les scandales financiers entourant le patriarche Kirill qui ont éclaté récemment donnent un aperçu de cette proximité, d'ailleurs dénoncée par les Pussy Riot. Leur maintien en détention n'est donc pas étranger à leurs positions envers les élites religieuses — Kirill exige de sévères sanctions contre ces « *blasphématrices* » —, même si « *personne parmi les chrétiens pratiquants à qui j'ai parlé ne souhaite leur détention ou une punition sévère* », mentionne Gueorgui Chepelev, aussi membre de l'UERF.

De la place Tahrir à la place Rouge

Profondément divisée devant l'arbitraire qui perdure dans cette cause, la société civile russe a quand même décidé de réagir. Le 27 juin dernier, plus de 100 artistes russes connus ont appelé, dans une lettre ouverte, à libérer les Pussy Riot. Même des partisans de Poutine, dont l'actrice Tchoulpan Khamatova (*Good bye, Lenin!*), étaient de ceux qui ne voient « *aucune*

Les trois Pussy Riot arrêtées

Nadejda Tolokonnikova est étudiante de 5^e année à la Faculté de philosophie de l'Université de Moscou, mariée à l'artiste Piotr Verzilov. La fille de Nadejda et Piotr, Gera, a quatre ans au moment de l'arrestation. Les deux conjoints sont d'ex-membres du groupe Voina.

Maria Alekhina est étudiante de 4^e année à l'Institut du journalisme et de la création littéraire, mère d'un fils de cinq ans, Philippe. Elle a participé aux actions de Greenpeace pour la protection de la réserve naturelle d'Outrich.

Ekaterina Samoutsevitch est une artiste, diplômée de l'Institut énergétique de Moscou et de l'École de la photographie et des nouveaux médias de Rodchenko de Moscou.

raison pratique au maintien à l'écart de la société de ces jeunes femmes qui ne présentent aucun danger.

À l'étranger, des groupes de soutien à celles qui veulent « *apporter la place Tahrir à Moscou* » se sont formés en Europe, en Israël et aux États-Unis. Il n'y a pas que les affinités punk ou féministes qui contribuent à la médiatisation des Pussy Riot. Amnesty International a mis en ligne une pétition demandant la libération de ces « *prisonnières d'opinion* ». Les avocats des jeunes femmes ont aussi décidé de porter plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg.

Enfin, le Palais de Tokyo à Paris met en lumière le cas des Pussy Riot dans sa première exposition de la série « *Alerte* », qui veut « *réagir au fil brûlant de l'actualité, qu'elle soit politique, économique ou émotionnelle* ». On peut y voir, entre autres, la vidéo de la performance incriminée de jeunes femmes dansant et chantant devant un autel...

En attendant de vous rendre à Paris, consultez la vidéo sur ledevoir.com.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

D

Le Devoir sur ledevoir.com



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces

et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390